

SÉANCE DU 2 JUIN 1885.

---

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE.

---

Membres présents : MM. Hachette, Barbey, Mayeux, Rollet, Fitremann, Encelain, Romagny, de Villermont, Eugène Varin, Cherpin et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

*Correspondance.* — Le Secrétaire, au nom de la Société, a fait savoir à M. Delteil que, malgré la modicité de ses ressources, en tant que Société, elle participerait à la souscription qu'il sollicite et que, particulièrement, plusieurs de ses membres se feraient un plaisir et un devoir de témoigner leur sympathie pour un laborieux collègue, en répondant à son appel. — M. Delteil remercie. — Circulaire ministérielle réclamant, avant la fin du mois de juin, le texte des questions que la Société destine à être soumises au Congrès des Sociétés savantes en 1886. — Autre circulaire relative aux renseignements à fournir à la Commission ornithologique fondée à la fin de 1884 pour centraliser les documents se rapportant aux mœurs, au régime, à la nidification des oiseaux de la France. — Le mandat des 200 francs votés par le Conseil général pour l'année 1884 vient d'être touché par M. le Trésorier. Accusé de réception avec les remerciements de la Société a

été adressé à M. le Préfet avec prière de les transmettre au Conseil. — M. le D<sup>r</sup> Corlieu prépare un mémoire sur le séjour de Louis XIII en notre ville ; il demande quelques renseignements que M. Rollet se charge de rechercher et de communiquer, s'il lui est possible de les recueillir. — M. Goffres, nommé sous-préfet à Saint-Omer, en annonçant son départ de Château-Thierry, exprime son désir de rester attaché à la Société comme membre correspondant. — M. Valabrègue, sous-préfet actuel, ne pouvant assister à la réunion, prie l'assemblée d'agréer ses regrets.

Liste des ouvrages reçus pour la bibliothèque dans le mois de mai :

- 1° *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1885, n° 1 ;
- 2° *Annuaire de la Société française de numismatique et d'histoire*, 1884, en quatre fascicules trimestriels ;
- 3° *Société polymathique du Morbihan*, 1883 ;
- 4° *Id.*, 1885 ;
- 5° *Société académique de Chauny*, 15 mai 1885 ;
- 6° *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1885, n° 1 ;
- 7° *Bulletin de la Société dunoise*, n° 64, avril 1885 ;
- 8° *Bulletin de la Société de statistique, lettres, sciences et arts des Deux-Sèvres*, janvier-mars, 1885 ;
- 9° *Revue poitevine et saintongeaise*, n° 14 ;
- 10° *Revue de l'histoire des religions*, tome XI, n° 1 ;
- 11° *Discours de M. le Ministre au Congrès des Sociétés savantes*, 11 avril 1885 ;
- 12° *Annales du diocèse de Soissons*, par M. l'abbé PÉCHEUR, tome V (acquisition).

M. le Président se fait l'interprète des regrets que la mort de M. Darié, membre titulaire, laisse à la Société qui a pu apprécier son goût éclairé, son assiduité à nos réunions et l'aménité de son caractère ; en son absence, M. Mayeux a prononcé sur la tombe de notre vénérable doyen d'âge des paroles d'adieu qui ont ému l'assistance en rappelant les qualités aimables du collègue que nous venons de perdre.

A la demande de M. Chabouillet, directeur du Cabinet des médailles et des estampes à la Bibliothèque nationale, la pièce de monnaie de Jean de Luxembourg offerte à la Société dans la dernière réunion est concédée au cabinet des médailles qui ne possède pas ce type.

M. Rollet donne lecture des *remontrances et réclamations* des habitants de Château-Thierry au sujet d'un nouvel impôt et de diverses taxes. La première est du 10 décembre 1704 ; elle est relative à la demande de paiement d'une taxe à l'effet d'acquitter la somme réclamée pour la réunion des offices. La requête présentée par la communauté des habitants sera mise entre les mains d'un procureur de Soissons pour poursuivre devant la Généralité la décharge de la somme de 2,000 francs demandée à la ville pour la confirmation de l'hérédité des offices de colonel, major et lieutenants de la bourgeoisie. Le second procès-verbal est du 28 juin 1705 et contient le refus par les habitants de payer l'imposition fixée pour les offices municipaux. — Renvoi à la Commission des Annales.

Sous le titre de *Compte des ouvriers qui ont réparé le château de Château-Thierry en 1402*, M. Moulin analyse une des pièces les plus intéressantes de la collection Joursauvaut. Il s'agit non seulement de faciliter la lecture d'un document parfois assez difficile à déchiffrer, mais surtout d'établir, autant qu'il est possible, une comparaison entre le salaire des ouvriers au xv<sup>e</sup> siècle et à notre époque, entre la valeur de la monnaie, des objets de consommation. Grâce aux notes d'Alexis Monteil dans son histoire des Français des divers états, au travail si savant de M. de Vintry sur le budget au xv<sup>e</sup> siècle, publié dans le recueil de l'Académie des sciences morales et politiques, à l'essai sur les monnaies de M. Leber, etc., la tâche de M. Moulin a été singulièrement facilitée. Il lui reste à étudier, avec un collègue compétent comme

M. Morsaline, les endroits précis où les travaux ont été exécutés ; cette nouvelle étude accompagnant l'interprétation du document numéro 33 de la collection sera soumise à la Société dans une prochaine réunion. — Renvoi à la Commission des Annales.

Le même membre donne lecture de la note suivante d'après l'annuaire de la Société de numismatique, 1<sup>er</sup> trimestre 1834 : Les plus anciennes médailles iconographiques françaises ont été exécutées au xv<sup>e</sup> siècle par des artistes italiens. Il n'est point étonnant que celle qui représente le grand Bâtard de Bourgogne se trouve mêlée à celles des seigneurs qui accompagnèrent Charles VIII dans son expédition en Italie, puisque Nicolo Spinelli qui exécuta ces médailles à Lyon en 1494 avait le titre de « tailleur et graveur des sceaux de Monseigneur le duc de Bourgogne ». Quoique la médaille ne porte pas dans sa légende le nom du personnage, il est certain que le buste est celui d'Antoine de Bourgogne. La devise « nul ne s'y frotte — nuli ne si frota » (d'après l'interprétation incorrecte de Spinelli) se lit sur un bronze à l'effigie de ce prince. Antoine de Bourgogne est un des nombreux bâtards de Philippe-le-Bon, il naquit en 1421 et mourut en 1504. Après la mort de Charles-le-Téméraire, il entra au service de Louis XI qui, en 1478, lui concéda le duché de Château-Thierry et autres seigneuries ; il s'était distingué avec son frère Baudoin dans ses expéditions contre les Maures et délivra la ville de Ceuta. Il avait épousé Marie de La Vieuville ; c'est un nom qui, jusqu'à la Révolution, a été en honneur dans nos contrées. Sur cette médaille, le buste du prince est tourné à gauche, tête nue, orné de la toison d'or (créée en 1430 par son père) avec l'inscription NVLI . NE . SI . FROTA répétée sur le revers qui porte un machicoulis d'où s'échappent des matières embrasées.

Sur la demande de plusieurs membres une proposition de

changement du jour de nos réunions sera faite à la séance de juillet, la circulaire en fera mention.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---